

E/GR

SOUS - PRÉFECTURE

DE

SARREGUEMINES

(MOSELLE)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Sarreguemines, le 21 septembre 1948

LE SOUS-PREFET

à Monsieur le Maire

de OBERGAILBACH

J. N°

J'ai l'honneur et le plaisir de vous annoncer que par Dé-
cision Ministérielle en date du 1er juillet 1948 la commune de
OBERGAILBACH a été citée à l'Ordre de Brigade comportant
l'attribution de la Croix de Guerre 1939/1945 avec Etoile de
Bronze.

Ci-joint, le texte de cette citation qui figurera sur les
ampliations de la Décision Ministérielle qui vous seront adres-
sées ultérieurement avec toutes instructions utiles concernant
la remise solennelle de la Croix de Guerre.

Pr. LE SOUS-PREFET:
Le Secrétaire en Chef délégué,

